

1ère réunion plénière de 2022
Lundi 7 mars 2022



Discours d'ouverture de Guy LOSBAR Président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Très cher-e-s collègues,

Nous nous réunissons aujourd'hui à l'occasion de **notre première session plénière de l'année.**

Une plénière dédiée au débat d'orientations budgétaires préalable au vote du budget primitif pour l'exercice 2022, qui sera **le premier budget élaboré sous notre mandature.**

En m'adressant à vous, chers collègues, et au-delà de cet hémicycle, à tous nos compatriotes, je voudrais partager tout **mon optimisme** quant à l'avenir de la Guadeloupe.

Je suis en effet profondément convaincu que « **là où il y a une volonté, il y a un chemin** »...

Je suis aussi convaincu que **notre archipel regorge de tellement d'atouts, et nos forces vives de tellement de potentialités**, qu'il n'appartient qu'à nous de les valoriser pour rendre possible des lendemains meilleurs pour tous..

Je suis surtout convaincu que **nous avons la responsabilité, et la capacité, de redonner du sens à la politique en transformant le réel dans l'intérêt de nos populations.**

Il est vrai que nos travaux, nous le mesurons, se déroulent dans un contexte tout particulier à bien des égards.

Ce contexte particulier, c'est celui de la crise internationale que nous vivons avec le conflit en Ukraine, et qui connaît une escalade qui fait craindre le pire.

Ce contexte, cher-e-s collègues, c'est aussi celui qu'a connu la Guadeloupe ces derniers mois, entre crise sanitaire et mouvements sociaux.

Je veux, à cet égard, saluer ici le fait qu'à cette double crise, les élus guadeloupéens ont su répondre, avec un sens partagé de l'Histoire, pour faire taire leurs différences et **se rassembler sur l'essentiel.**

L'essentiel, c'est la plateforme de **29 propositions, chiffrée à près d'un milliard d'euros**, élaborée par les élus, parlementaires, présidents de région, du département et de l'association des maires et qui va bien au-delà des nécessaires réponses à la crise, pour mettre en perspective des réponses structurantes aux besoins de notre archipel.

Se rassembler sur l'essentiel, c'est affirmer que **l'évolution de nos institutions n'est pas une question taboue**, et qu'elle justifie un travail de fond pour aboutir à une position concertée avec les forces vives et notre population.

Et c'est cet objectif que nous comptons atteindre dans le cadre des travaux du **congrès des élus dès le premier semestre 2022**, en accord avec le président du conseil régional.

L'essentiel mes chers collègues, c'est de bien mesurer qu'une Guadeloupe à la croisée des chemins se doit d'insuffler **une nouvelle dynamique, davantage partenariale que tutélaire, dans les relations avec l'Etat.**

Cela signifie que **nous devons refuser de nous enfermer dans les seules logiques de rattrapage et de compensation des handicaps, pour adopter une attitude plus conquérante, plus audacieuse !**

Cela veut dire que **nous devons quitter le prisme déformant des transferts sociaux, pour prendre pleinement conscience de ce que l'outremer apporte à la France.**

C'est précisément cette vision renouvelée des rapports entre l'Hexagone et l'outremer que j'ai exprimée lors de mes récents entretiens avec les plus hautes autorités de la République.

Qu'il s'agisse notamment des présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat, du Ministre des Outremer et du Président de la République, je crois pouvoir dire, sans risque de me tromper, que **cette dynamique renouvelée a reçu une écoute plus qu'attentive.**

Oui mes chers collègues, plus que jamais en temps de crise il faut fixer, et tenir, le cap !

Ce cap, c'est toute l'ambition portée dans le cadre du contrat de gouvernance concertée avec le Président Chalus, et que nous entendons renforcer dans les semaines et les mois à venir.

Ce cap, cette ligne directrice de rationalisation de l'action publique, ce sont les éléments qui nous permettront d'inscrire notre action dans le temps. **Celui de la réussite.**

Car si nous devons, au fond, retenir un enseignement de ces derniers mois, c'est bel et bien qu'il **nous faut co-construire sans relâche l'avenir de la Guadeloupe !**

Il nous faut bâtir et réussir une Guadeloupe que nos concitoyens ont besoin de comprendre, de projeter et de rêver, de voir grandir au-delà de la simple gestion, pour mieux se projeter ensemble avec ambition.

C'est la raison pour laquelle **notre Plan de Mandature, que je vous propose de présenter en même temps que le vote du Budget Primitif**, indiquera les points de départ et surtout les points d'arrivée que nous nous fixerons **pour réussir nos solidarités et pour la promotion de notre territoire.**

Au-delà des orientations et des budgets annuels, nous nous attacherons ainsi à définir ensemble les modalités de son évaluation : Annuelle, pluriannuelle. A mi-parcours et en fin de mandature.

Tous ces éléments, adossés à nos chiffres-clef et à nos indicateurs de performance, nous permettront de **rendre compte solidairement de nos ambitions et de nos résultats.**

C'est cela Penser Guadeloupe et Agir Guadeloupe pour construire l'avenir du pays !

C'est proposer des réponses aux besoins de notre population à la fois sur les court, moyen et long termes.

Car tout cela se bâtit, il est vrai, dans le temps car nous ne pourrions pas tout régler en un claquement de doigts !

Mais il nous faut pourtant également répondre à toutes ces questions du quotidien qui se posent dans l'urgence.

Je veux parler, par exemple, de **l'urgence de garantir les droits et la dignité des personnes en situation de handicap.**

Nous connaissons la situation de la MDPH. **Trop de dossiers d'enfants, d'adultes et de seniors guadeloupéens sont en attente.**

C'est pourquoi nous avons posé les conditions d'un **plan de réponse en urgence** à tous les dossiers en attente avec l'équipe de direction de la MDPH, la COMEX, le Président Jean-Luc PERIAN et les membres de la Commission Handicap tels que les collègues Martine POTOR-DIDIER et Fabienne THOMAS.

L'objectif est clair : il s'agit, au cours des prochains mois, de **réduire les délais de traitement de façon très significative et de rétablir les demandeurs dans leurs droits fondamentaux.**

Nous devons aussi **répondre en urgence aux dossiers en attente en matière d'amélioration de l'habitat.**

Dès cette année, nous souhaitons ainsi permettre à 2000 foyers de bénéficier de notre programmation conjointe Département - Etat - Région.

Notre collègue Marylène ADHEL et les élus de la commission Habitat sont pleinement tournés vers cet objectif.

Nous devons également continuer à **répondre à l'accélération de la pauvreté** en portant secours à tous ceux qui ont souffert socialement, économiquement des conséquences de cette crise multiforme.

Nous agissons en ce sens **dans le domaine de la lutte contre les exclusions**, en renforçant nos accompagnements sociaux en faveur des bénéficiaires du RSA, des personnes sous-main de justice, des personnes en errance.

Au-delà de cette seule année 2022, je souhaite que nous gardions en repère la même boussole et le même gouvernail : **la finalité du RSA doit être le retour à l'emploi.**

Tous nos dispositifs d'accompagnement doivent donc servir cette cause : la création d'activité, l'aide à la formation, l'accès à l'emploi notamment via le Parcours Emploi Compétence (PEC).

Il nous appartiendra d'aller encore plus loin par le développement de projets au cœur des quartiers dans le cadre des contrats de ville.

Et c'est également le sens de la nouvelle dynamique que nous entendons donner à l'accompagnement des porteurs de projet de chantiers d'insertion.

Il s'agit pour nous de **sortir des sentiers battus et tendre la main à ceux qui ont des idées, de la volonté et un savoir-faire, mais qui ne disposent pas toujours de l'ingénierie nécessaire pour monter leur dossier.**

Notre collègue Adrien BARON et les élus de la Commission Insertion ont pleinement intégré cet enjeu.

Et bien sûr l'axe de l'économie sociale et solidaire, cher à notre collègue Jocelyne UNIMON, tout comme celui de la clause sociale au sein des marchés publics sera au cœur de notre stratégie.

Nous devons **poursuivre notre mobilisation sur l'urgence du dossier de l'eau** qui doit plus que jamais mutualiser tous nos efforts, ceux de la Région et du Département, ceux de l'État et des collectivités, ceux de tous les partenaires publics.

C'est un sujet qui mobilise tous les élus, particulièrement Ferdy LOUISY et Isabelle JOMIE.

Et c'est la pleine conscience de cette urgence qui nous conduira, dans les prochains jours, à prendre une décision particulièrement lourde au plan budgétaire.

Il s'agira **d'apporter notre garantie solidaire à l'emprunt souscrit par le syndicat de l'eau à hauteur de 50 millions d'euros** ; garantie dont l'octroi sera conditionné au renforcement de l'encadrement et du management de cette toute jeune structure.

Vous l'aurez compris mes chers collègues, cette alliance de l'urgence du temps court, presque immédiat, et du temps moyen, voire long, nous impose de **relancer l'ensemble de notre démarche de planification.**

Planifier pour agir plus justement à toutes les étapes du temps - immédiat et prospectif - prioriser et échelonner nos efforts.

C'est le sens de **la mise en place des AP-CP¹** dont le Président CALIFER nous fera état dans un instant.

Ils indiquent que notre collectivité s'inscrit, plus que jamais, dans la démarche qui consiste à **réfléchir à ses projets et maîtriser leur mise en œuvre.**

C'est le signe que nous avançons ainsi dans notre maturité de pilotage.

¹ Autorisation de programme / Crédits de paiement

Et nous franchirons à cet égard un nouveau pallier dans notre stratégie de gouvernance avec **la formalisation de nos schémas et de nos plans sectoriels.**

Je pense à nos schémas pour nos aînés, pour l'autonomie. Pour nos enfants, pour les adolescents, pour la famille qui sont si chers aux collègues Gabrielle CARABIN, Nadia NEGRIT et Hélène POLIFONTE.

Je pense à nos schémas pour nos espaces naturels sensibles, pour l'habitat, pour l'insertion.

Il nous faut également des plans ambitieux, parce que structurants, afin de mieux développer notre agriculture, la pêche, la gestion des ports, la culture.

Et cet effort de planification, à titre réglementaire ou pour des raisons de priorité territoriale, exige un effort commun entre les élus, l'administration, nos partenaires, la société civile.

Mes chers collègues, c'est ce même effort de planification et de lisibilité de l'action départementale qui nous conduit, au-delà de l'obligation réglementaire, à débattre de **nos orientations budgétaires pour l'exercice 2022**, dans un contexte de demande sociale accrue.

La croissance économique a chuté de 4,9% en 2020, car nous avons connu un quasi-coup d'arrêt de l'activité économique et sociale dû à la crise du COVID.

L'inflation, la baisse de la consommation des ménages, la situation du BTP et du secteur primaire, sont également des indicateurs préoccupants.

Mais au-delà des constats, le conseil départemental, par ses élus et son administration, portera l'ambition de répondre encore davantage à ses missions de service public en 2022 !!

Nous le ferons en renforçant notre **action sociale de proximité.**

Il s'agira pour nous d'être plus et mieux présents sur le territoire par la qualité et la gouvernance de notre travail social, à l'instar de notre plan de recrutement d'assistants familiaux.

Nous avons, à travers ces grandes orientations 2022, à répondre de nos missions historiques.

Protéger l'enfance et accompagner les familles, préserver la dignité de nos aînés et celle de nos concitoyens porteurs de handicap.

Et ajouter à cela une ambition de participation intelligente et coordonnée à **la santé publique afin de promouvoir la bonne santé des Guadeloupéens, sous la houlette de notre collègue Maryse ETZOL.**

Pour tous ces secteurs, il me semble que nous avons tous intégré qu'il nous faut :

Mieux répondre à la demande de nos publics : entendons par « mieux », plus vite et plus efficacement, et avec une plus grande proximité, par exemple en redonnant vie à nos dispensaires,

Il nous faut mieux répondre à nos mutations sociales : celles d'une société vieillissante, celles du maintien à domicile des personnes dès que cela s'avère possible, celles de la diversification de nos offres de service pour être davantage en phase avec la réalité du vieillissement en Guadeloupe,

Il nous faut « Aller vers » et « faire AVEC » puisque nos publics, notamment notre jeunesse, doivent mieux connaître et mieux comprendre nos missions et nos services.

Il nous faut aussi mieux conjuguer le savoir-faire et le faire-savoir, en déployant une stratégie d'information et de communication à la hauteur de nos ambitions,

Au final, mes chers collègues, il nous appartient tout simplement de mieux agir avec chaque Guadeloupéen.

Accompagner la réussite de notre jeunesse c'est aussi assurer la réussite scolaire. Cette réussite passe par une forte démarche de coordination des politiques publiques avec le Rectorat, notamment s'agissant de la carte scolaire, avec l'exemple du projet de construction d'un collège unique à Marie-Galante.

La réussite de nos élèves passe également par la qualité du patrimoine immobilier, par un ambitieux programme de mise aux normes parasismiques.

La réussite des collégiens dépend de notre capacité à répondre à l'enjeu de diffusion du numérique au sein des établissements, en veillant à ce que chaque établissement, quel que soit son lieu d'implantation ; dispose d'un matériel de qualité équivalente.

Et la transmission de savoirs et de savoir-faire à nos élèves passe par la mise en œuvre de projets socio-éducatifs comme le projet *Jaden en nou* ; qui vise à doter l'ensemble des établissements de l'archipel d'un jardin créole fait d'arbres fruitiers et de plantes médicinales plantés par les élèves eux-mêmes.

Tout ce travail ambitieux a été initié par Henri ANGELIQUE et les collègues de la commission enseignement.

L'action culturelle du Département, par l'action de la Commission présidée par notre collègue Michel MADO, doit poursuivre sa mission de renforcement du lien social en rendant la culture accessible à tous.

Je place à cet égard un espoir important dans la lecture publique qui doit continuer à mettre en avant nos bibliothèques,

Je nourris, dans le même temps, une ambition très forte pour la valorisation du patrimoine départemental qui peut contribuer fortement à la création d'activités.

Je veux parler de notre projet d'implantation d'œuvres d'art dans chaque rond-point de l'archipel, J'en veux pour preuve le projet de valorisation et de mise en réseau des forts de la Caraïbe, le projet Cariforts, qui verra une délégation de notre collectivité partir dès demain à la rencontre de la ville de Fort de France et de la CACEM .

Et dans le même ordre d'idées, l'accompagnement des acteurs culturels, la promotion de notre identité culturelle et patrimoniale demeureront également des axes d'excellence de l'action départementale.

C'est cette ambition que nous portons avec nos résidences d'artistes pluridisciplinaires qui débiteront bientôt en plusieurs points de l'archipel...à La Ramée, à Beauport, au fort Delgrès.

Mes cher-e-s collègues,

J'évoquerai pour finir **notre ambition de mieux aménager, de mieux structurer et de mieux sécuriser notre territoire.**

Il s'agit d'un enjeu auquel le département souscrit, et dont nous mesurons tout le caractère fondamental, nécessaire et urgent pour tous nos territoires.

Le **territoire des routes**. C'est le travail concerté et complémentaire mis en œuvre par les collègues Jean Claude MAES, Jean Philippe COURTOIS, et Louis GALANTINE pour sécuriser nos itinéraires, en particulier aux abords des établissements scolaires et des zones d'habitation, pour améliorer le fauchage et le traitement des accotements.

Le **territoire des ports**, piloté en commission pêche, ports et aquaculture par notre collègue Jean DARTRON, verra comme nous l'avons présenté il y a 10 jours au port de Sainte Rose, la mise en perspective d'un schéma d'envergure qui permet le déploiement et l'amélioration des conditions d'exercice de la profession de marin-pêcheur.

Le **territoire des communes**, au travers de la reconduction du Fonds d'Aide aux Communes, et de la création d'un fonds spécifiquement dédié aux projets communaux d'implantation d'infrastructures de proximité porteuses de cohésion sociale.

Nous avons récemment indiqué, lors de notre déplacement à la Désirade, que nous misons pleinement sur la qualité de **nos infrastructures aéroportuaires**, aspect qui retient toute la vigilance de notre collègue Nicole RAMILLON, avec l'ambition de mettre en réseau l'ensemble des aéroports départementaux.

Notre environnement - chère collègue Danièle MINATCHY - doit aussi constituer le socle d'une **agriculture plus ambitieuse, plus structurée, mieux pilotée**.

C'est toute l'ambition affichée par le collègue Blaise MORNAL, avec le précieux concours du collègue Fred GOUBIN, et qui nous pousse à cet égard à optimiser l'accès aux terres du Département pour nos jeunes agriculteurs, et à assurer la structuration des filières agricoles, celle de la filière élevage.

Notre environnement en 2022 s'inscrira, en outre, dans les orientations du développement durable.

Et nous entendons à ce titre préserver notre environnement, valoriser nos espaces et sites naturels en gardant le cap des **Objectifs de Développement durable** dans une logique transversale à l'ensemble de nos politiques publiques.

Toutes ces orientations devraient contribuer à mettre en « atout » notre territoire pour le **développement du tourisme**.

C'est l'ambition de la commission Tourisme présidée par Sabrina ROBIN et dont nous nous attachons à renforcer les moyens.

Mais c'est aussi notre volonté de faire du territoire un « atout » pour le développement de **la pratique et des activités sportives**, avec le déploiement d'installations de proximité comme souhaité par notre collègue DULAC.

En 2022, notre territoire devra aussi porter l'ambition de son **rayonnement extérieur, auprès des institutions internationales et régionales**. C'est l'ambition de la commission de la présidente Tania GALVANI, soutenue en cela par notre collègue Sabrina ROGER.

Telles sont, mes chers collègues, les ambitions fortes de nos orientations budgétaires pour l'année 2022.

Elles préfigurent **un Budget Primitif 2022 de 770 Millions d'euros, dont près de 100 Millions d'euros consacrés à l'investissement et à la relance de l'économie via la commande publique**.

Mes cher-e-s collègues,

Vous avez fortement contribué à leur définition et à leur élaboration, avec l'appui des services.

Il nous appartient désormais d'en débattre, à la faveur de la présentation détaillée du président de la commission des finances, Elie CALIFER, dont je veux ici saluer chaleureusement l'engagement.

Vous l'aurez compris, mes chers collègues, **je compte sur chacun d'entre vous dans une dynamique d'ouverture, au-delà des notions de majorité et de minorité politique.**

Je compte sur chacun de vous, et la Guadeloupe compte sur chacun de vous, quelle que soit la place que nous occupons, pour co-construire son avenir.

C'est à cette noble tâche que je vous invite, avec responsabilité et optimisme...pour **Penser Guadeloupe et Agir Guadeloupe**...et par-dessus tout, croire en elle !!

Je vous remercie de votre attention.